

## Soirée thématique à la TSR (Dimanche 4 mai 2008 dès 21h00)

*< 19 mai 2008 >*

**Un document de la DRS, "La chute de Christoph Blocher" suivi par un débat à "Infrarouge".**

### **La chute de Christoph Blocher** *Vendredi 9 mai 2008*

**Les unes après les autres, les sections cantonales de l'UDC, sauf une pour le moment, expulsent la section des Grisons, faute de pouvoir mettre à la porte «leur» conseillère fédérale de comportement dit modéré. Pour appuyer la condamnation indirecte de la «trahison», le document de la DRS, «La chute de Christoph Blocher» de Hans-Jörg Zumstein, est pris en otage, comme «preuve à l'appui».**



Bien après la DRS, sa récente présentation par la TSR (4 mai 2008), accommodée à la sauce d'«Infrarouge», aura servi de relance en partie explosive. Lire, écouter, regarder ce qu'expriment les uns et les autres fait prendre acte que l'on est en train de dire tout et son contraire des événements et des acteurs de ce grand spectacle. Mais il y a un oublié: le document lui-même. Pour maîtriser ce «blockbuster», il faudrait un «Arrêt sur images» ancienne formule. La place sur papier-journal manque! Ce texte propose modestement quelques têtes de chapitre. Des compléments comme moyens de preuve se trouveront donc sur le blog RETINES d'ici peu.

Le réalisateur a largement déclaré vouloir laisser le spectateur libre d'interpréter une partie de son film, au nom du devoir d'information «objective» de la télévision de service public. Danger: l'interprétation d'un fait reste souvent difficile à formuler. Pourquoi? L'auteur du document connaît ou croit connaître la réponse: il n'en dit volontairement rien. Mais peut-être ne connaît-il pas cette réponse! Jamais, ou trop rarement, il ne dira, ce qui serait pourtant honnête: «Je

ne sais pas»! Sait-il et se tait-il ou ne dit-il pas qu'il ne sait pas? Impossible de savoir en suivant son document.

Alors, énumérons quelques points sur lesquels des compléments deviennent indispensables:

- Combien sont-ils, parmi les UDC et radicaux, à n'avoir pas voté pour Blocher? Une bonne vingtaine?
- Complot ou non? Rien dans les images et les sons pour répondre. A peine, ici ou là, des bribes dans certaines déclarations. Mais le commentaire emploie ce mot ou des équivalences à d'insistantes reprises!
- Le poids des mots. Aussi bien Christophe Darbellay que Luc Recordon ont dit avoir des «garanties sérieuses» que Mme Widmer accepterait son élection. Et un E T C! Gros ...

*Fyly*

**Savoir compter !** *Vendredi 9 mai 2008 Le Conseil national issu des élections de 2007 se compose de 64 UDC et proches 35 radicaux et libéraux*



37 PDC et proches (verts libéraux par exemple)

64 socialistes, verts et quelques proches

ce qui donne bien **200**

**Le Conseil des Etats issu des élections de 2007 se compose de 7 UDC**

**12 radicaux**

**16 PDC et proche**

**11 socialistes et verts ce qui donne bien 46** Si bien que la composition de l'assemblée fédérale pour le 2ème tour de la mise en jeu du siège de Christoph Blocher, le **12 décembre 2008**, était formé de

**71 UDC et proches**

**47 radicaux et proches**

**53 PDC et proches**

**75 socialistes, verts et proches ce qui donne bien 246**

Au second tour, Mme Widmer-Schlumpff a obtenu 125 voix et Christophe Blocher 115 – il y eut donc 6 abstentions, blancs ou nuls!



*Comment arriver à 125 ?*

**1re hypothèse :**

A la presque unanimité des voix socialistes et vertes ajoutons la moitié des PDC et proches : cela fait 75 plus 25. Manquent 25 qu'il faut aller chercher chez les UDC et les radicaux. Hypothèse plausible !

**2e hypothèse**

A la presque unanimité des voix socialistes et vertes, ajoutons les trois quarts environ des PDC et proches : cela fait 75 + 40 au maximum. Manque 10 voix qu'il faut aller chercher chez les UDC et les radicaux. Hypothèse encore plausible !

**3e hypothèse**

A la presque unanimité des voix socialistes et vertes, ajoutons la presque totalité des PDC et proches : cela fait 75 plus 50 : est élue Mme Widmer-Schlumpff sans voix UDC ni radicales. Hypothèse absurde.

Ne formulons pas d'autres hypothèses. Il y a de bonnes chances pour que la réalité se situe entre un apport d'une dizaine à vingt-cinq voix radicales surtout, éventuellement même UDC.

# LÉONARD BENDER: LE RETOUR



## Que sait-on à ce propos?

Christophe Darbelley a affirmé à « Infrarouge » qu'un seul parlementaire valaisan avait voté pour Blocher. Il y a lieu de penser sans grand risque de se tromper qu'il s'agit d'Oskar Freysinger.

Flavio Pelli a affirmé dans le document que six radicaux avaient fait part de leur intention de ne pas voter pour Blocher. Ont-ils vraiment promis de voter blanc ? On entre déjà dans les incertitudes. Et puis, les rares libéraux étaient-ils déjà considérés comme « radicaux ». Certains parlementaires romands ont dit, mais je ne sais plus où, vouloir voter contre Blocher, mais pas seulement par l'abstention.

Dans le document, Christophe Darbelley, a donné le résultat de son calcul qui correspond à l'hypothèse 1 ci-dessus.

Le vote démocratique des Chambres fédérales ne peut pas être considéré comme un complot! Pour atteindre les 125, il fallait un nombre non négligeable de voix radicales ou même UDC.

Le document passe en partie sous silence cet apport de voix de «traitres» à la cause de Blocher. Sa relative discréetion sur ce point est à inscrire à son passif.

**Fyly**

## *Le poids des mots Vendredi 9 mai 2008*

Dimanche 4 mai 2008 : dans son introduction au document «La chute de Christoph Blocher, Romaine Jean emploie le mot de «Comploteurs». Dans son introduction au débat d'«Infrarouge», deux thèmes sont annoncés: Mme Widmer-Schlumpff a-t-elle trahi l'UDC? Y a-t-il eu complot pour évincer Christoph Blocher?

# L'ÉVICTI<sup>ON</sup> DE MADAME SCHLUMPF DE L'UDC...



Une thèse, ouverte ou même sous-jacente, dans un document, finit par être plus souvent appuyée par des mots que des images. Quel poids prennent ces mots ? Il devenait nécessaire de s'imposer une deuxième vision du document, avec une attention portée à ces mots. Ce que je fis.

## ***Selon le commentaire, complot il y eut!***

La récolte n'est pas anodine. Le commentaire parle de «plan secret», expression plus tard confirmée d'un «accord secret», décrit une arrivée de politiciens dans un hôtel agissant «comme des conspirateurs» pour conclure, après l'élection de Mme Widmer-Schlumpf d'un péremptoire «l'opération secrète a fonctionné».

Or le commentaire est la voix de l'auteur du document, souvent le réalisateur, parfois, en télévision, le journaliste. Ici, les choses sont claires: les mots confirment l'existence d'une volonté d'interprétation d'une opération coordonnée, celle du rejet de Christoph Blocher. Pour Hans Jörg Zumstein, complot il y eut. Il ne dit pourtant pas s'il approuve ou condamne cette démarche. Cela ne répond qu'en partie à la question: y eut-il complot habilement conduit?

On admettra que le commentaire français est une traduction fidèle de l'original allemand.

## ***Des mots de témoins***

Deux interventions d'une parfaite clarté, probablement enregistrées dans une rencontre de membres de l'UDC: dans la séquence d'ouverture, un participant avec colère parle de la «traitresse». A la fin du téléfilm, issu probablement du même milieu, un puissant «Sacré nom de bleu, pfui». Aucune surprise, cela s'inscrit dans la marée des indispensables rejets de la section grisonne par les sections cantonales de l'UDC!

Quand Christophe Darbelley lance: «Je n'ai jamais refusé une élection» alors qu'il est question de son éventuelle candidature au Conseil fédéral, sa réponse conduit à brouiller – habilement! – les cartes en détournant l'attention sur un non – candidat.

Luc Recordon dit, toujours dans le document, qu'il avait la «certitude» que Mme Widmer-Schlumpf accepterait son élection. De son côté, Christophe Darbelley affirme qu'il avait «de solides garanties». Prié de dire lesquelles, il botte en touche!

Pourquoi? Refus effectif de ne pas compromettre un informateur, reflet d'une conviction personnelle profonde avec maladresse dans le vocabulaire.

Ce sont là des signes qu'il y avait opération coordonnée, avec une stratégie pour ne pas dévoiler une future contre candidature unique! Complot possible, certes, mais peut-être aussi improvisation habilement réussie?

### **Courtes expressions**

Durant quelques jours, les écologistes mettent en avant la candidature de combat de Luc Recordon. Est-elle lancée pour faire diversion en occultant une autre candidature encore inconnue ou fait-elle seulement diversion? Sonne alors un guerrier «Recordon était le bouclier et Widmer-Schlumpff l'épée». Je ne sais plus de qui? (Faudra-t-il revoir une fois encore le document)

En 2003, la candidature victorieuse de Christoph Blocher contre Ruth Metzler fut le résultat d'une opération nommée «Hannibal». On n'ose pas se demander si les éléphants du Carthaginois faisait allusion à l'élégante démarche de M.Blocher! L'humour n'a pas sa place dans un affrontement qui vit en 2003 une femme éjectée du Conseil fédéral sans que l'on parle alors de complot.

Le PDC a nommé une partie de sa planification liée aux élections fédérales du nom de «Scipion», du nom d'un général romain qui battit Hannibal. Cette fois peut-être tout de même un peu d'humour; en tous cas chez Mix&Remix!



Voici donc un faisceau d'indices discrets qui vont un peu dans le même sens, sans apporter la preuve de l'existence d'un complot, mais qui appuient ceux qui affirment cette existence.

Mais la télévision de polémique qui se veut spectaculaire ne donne pas dans les nuances subtiles.

*Fyly*